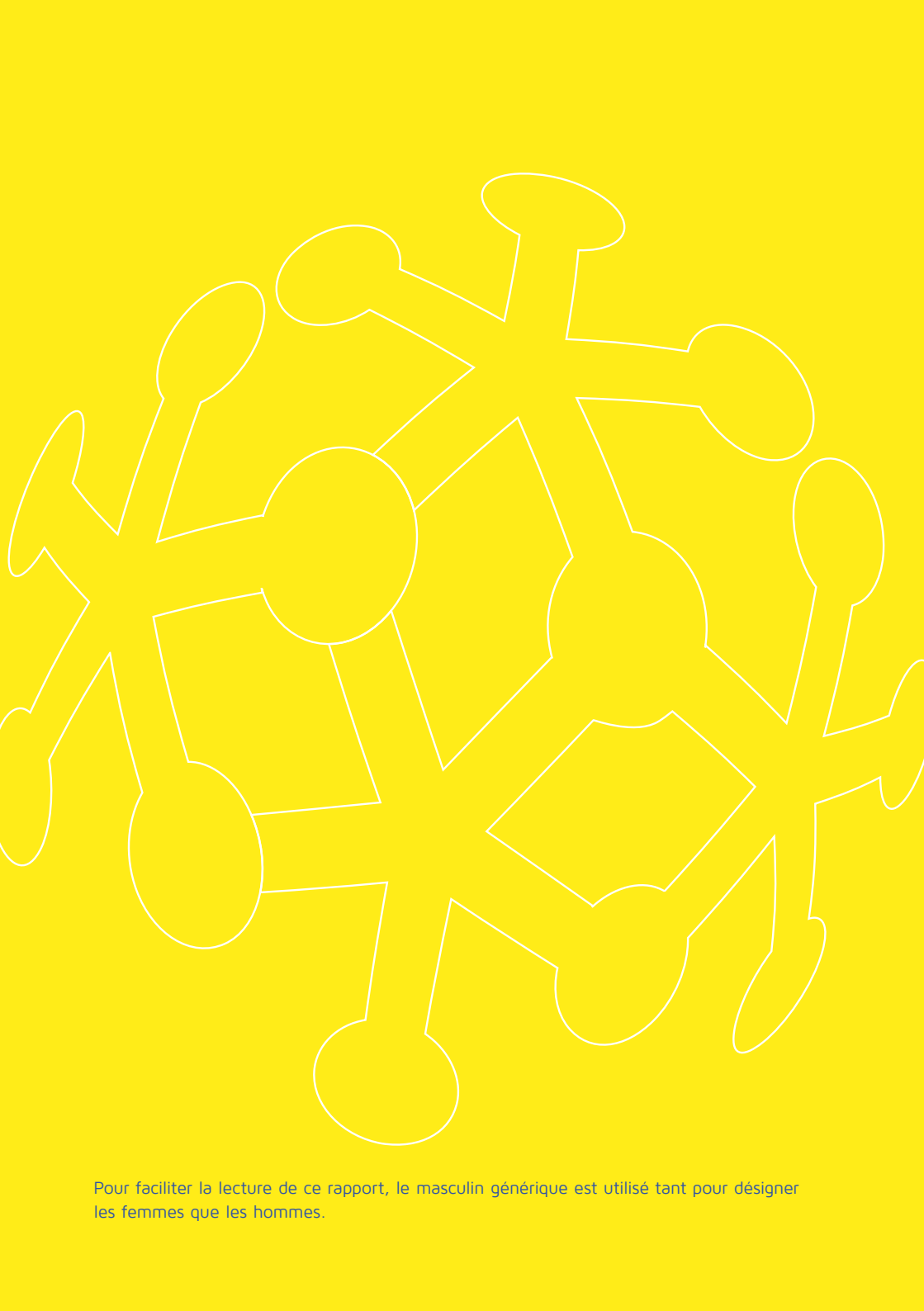




Réseau Santé
LA CÔTE

Rapport d'activité 2024



Pour faciliter la lecture de ce rapport, le masculin générique est utilisé tant pour désigner les femmes que les hommes.

Sommaire

2

Avant-propos

4

Membres du Réseau

7

Bureau Régional
d'Information
et d'Orientation
(BRIO)

11

Dispositif
d'Accompagnement
et de Coordination
des parcours complexes
(DAC)

12

Dossier Électronique
du Patient
(DEP)

14

Dispositif diabète
(DiabOuest)

16

Consultation de
Gériatrie Ambulatoire
communautaire
(CGA)

17

Centre Mémoire
(CM)

18

Équipe Mobile
de Soins Palliatifs
(EMSP)

20

Consultation
psychologique pour
Proches Aidants
(CPA)

21

Plateforme
Santé Mentale
et Addictions (SMA)

22

Réponse aux Urgences
Communautaires
(RUC)

23

Organisation
régionale de crise

24

Formations

26

Campagnes
et communication

28

Comptes

Avant-propos

L'année 2024 a été marquée par de nombreux changements au niveau des personnes : la présidence du comité exécutif et la direction ont changé, mais aussi plusieurs membres du comité exécutif, ainsi qu'une grande partie des employés du RSLC. Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui ont conduit et qui ont œuvré pour le Réseau depuis sa création, et ceux qui nous l'ont transmis en bonne santé !

Le RSLC, à l'instar des 3 autres Réseaux de santé vaudois, est un instrument précieux pour la santé publique. Réunissant pratiquement tous les **prestataires de santé** de la région, qu'ils soient publics ou privés, stationnaires ou communautaires, somatiques ou psychiatriques, ainsi que les **communes**, il offre à la population et aux professionnels une approche collaborative sur tout le parcours socio-sanitaire : de la promotion de la santé aux soins palliatifs, en passant par les soins aigus, la réadaptation, les soins à domicile, l'hébergement médico-social.

Les **défis** sont grands, mais les volontés sont manifestes, d'œuvrer ensemble dans l'intérêt du patient et de ses proches, en prenant en compte leurs besoins, leurs préférences et leurs choix, afin que leur parcours soit fluide et soutienne l'autonomie et la qualité de vie. L'offre est vaste, mais fragmentée, parfois peu lisible, souffrant de pénuries de professionnels de soins et de médecins généralistes et psychiatres, ainsi que de places d'hébergement médico-social. Dans ce contexte le Réseau met ses

priorités sur l'**orientation des patients** dans le système médico-social, la **coordination** des parcours complexes, la **prévention** et la détection précoce des risques de maladies chroniques et des déclin fonctionnels et cognitifs liés à l'âge. Il favorise la recherche collective de solutions et l'interprofessionnalité.

Le RSLC a pris en 2024 la responsabilité de **nouvelles prestations** sur mandat de l'État de Vaud : le Dispositif d'Accompagnement et de Coordination des parcours complexes (DAC), le dispositif de Réponse aux Urgences Communautaires au niveau régional, qui était depuis 2018 sous la responsabilité de la Fondation de la Côte sous forme de projet, la coordination régionale de l'information et du soutien aux proches aidants, et l'implication du BRIO dans l'attribution des logements adaptés avec accompagnement (LADA).

Avec les 3 autres Réseaux de santé vaudois, le RSLC est impliqué dans plusieurs programmes et projets **cantonaux**. 2024 a ainsi vu le lancement du programme CoSAC (Coordination des soins et de l'aide dans la communauté), qui vise à

optimiser la **coordination** des acteurs du système socio-sanitaire, et dont un des axes concerne la précision ou la redéfinition du rôle et des missions des Réseaux de santé vaudois. Les Réseaux participent également à des projets financés dans le cadre du programme Vieillir 2030 du Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS), ainsi qu'aux travaux de réponse à la motion Vuillemin demandant de revoir la LPFES (Loi sur la planification et le financement des établissements sanitaires d'intérêt public) à la lumière de l'évolution médico-sociale en EMS. En 2024 la Direction générale de la

santé du canton a publié son plan stratégique 2024-2028, qui constitue le **cadre** des orientations du système de santé pour la législature en cours, dans le but d'améliorer la santé de la population. La promotion de la santé et la prévention, l'intégration du social et la **coopération** entre toutes les parties prenantes en sont des principes directeurs mis en exergue.

Nous vivons donc une période dynamique et engageante, dont nous nous réjouissons d'accompagner et de faciliter les impulsions et les activités.



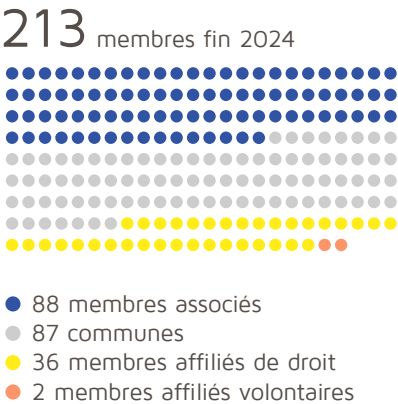
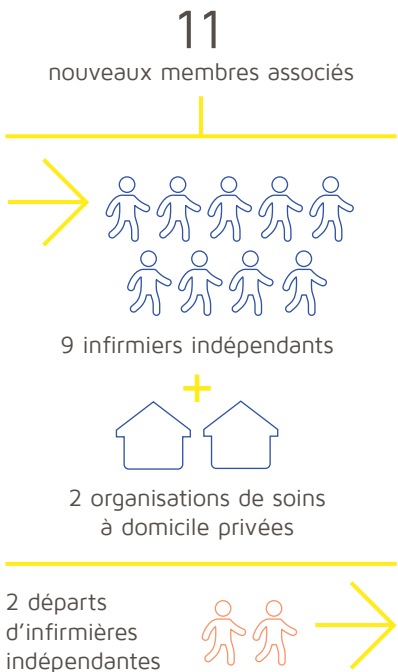
Willy Favre,
président du comité exécutif



Virginie Spicher,
directrice

Membres du Réseau

En 2024, le RSLC c'est :



Gouvernance

Le comité exécutif, qui compte 13 membres, a été renouvelé lors de l'Assemblée générale du 22 mai 2024.

Président et représentant des communes du district de Morges

- M. Willy Favre, municipal à Lavigny

Représentants des hôpitaux de soins aigus somatiques reconnus d'intérêt public

- Mme Armelle Turpin, responsable intersites, EHC
- M. Etienne Caloz, directeur général, GHOL

Représentant des Centres de Traitement et de réadaptation (CTR) et institutions spécialisées reconnues d'intérêt public

- M. Christian Wille, directeur général adjoint, EHC

Représentant du secteur psychiatrique reconnu d'intérêt public

- Dr Christophe Sahli, médecin associé, Hôpital psychiatrique de Prangins, CHUV

Représentants des EMS reconnus d'intérêt public

- M. Jean-François Pasche, directeur, Fondation Silo
- M. Yves Morel, directeur, Fondation La Clairière

Représentant du service d'aide et de soins à domicile et de prévention mandaté par l'AVASAD

- M. Jorge Castro, directeur, Fondation de la Côte

Représentants des médecins libres praticiens (Société Vaudoise de Médecine)

- Dre Catherine Suter (groupement de Morges)
- Dr Alexandre Da Costa (groupement de Nyon)

Représentants des membres affiliés volontaires

- M. Mattia Benini, directeur général, Clinique La Lignière
- M. Stanley Hautdidier, directeur général, Clinique de Genolier

Représentante des communes du district de Nyon

- Mme Isabelle Rubin, municipale à Longirod

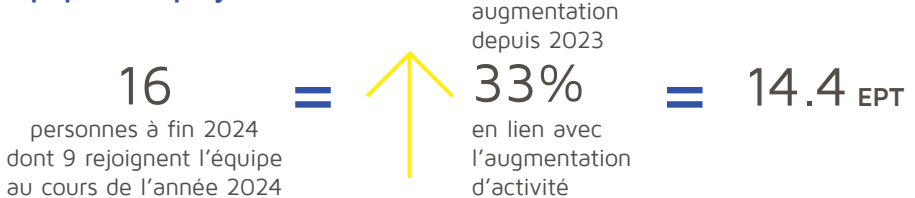
Le Comité s'est réuni 5 fois en plénière, et a constitué un groupe de travail de 8 personnes, représentant les 8 groupes de membres, afin de développer un projet stratégique pour les deux années à venir, qui s'est réuni une première fois en septembre 2024.

L'Assemblée générale, présidée par M. Daniel Oyon, s'est réunie 2 fois au cours de l'année 2024 : le 22 mai dans les nouveaux locaux du RSLC à Rolle, le 27 novembre dans les locaux du GHOL. La séance de mai a été l'occasion de remercier chaleureusement le président du comité exécutif sortant, Pierre Burnier après plus de 10 ans au service du RSLC, et la directrice sortante, Elisabeth Débenay, qui a fait valoir son droit à une retraite anticipée après 9 années de fonction, et d'accueillir la nouvelle directrice, Virginie Spicher, qui a pris son poste le 1^{er} juin.



Pierre Burnier et Elisabeth Débenay

Équipe d'employés du Réseau



Bureau Régional d'Information et d'Orientation (BRIO)

Pour accomplir sa mission d'orienter les patients dans le réseau, en particulier à la sortie de l'hôpital et à l'entrée en EMS, le BRIO compte spécifiquement sur les **compétences** d'infirmières coordinatrices et d'infirmières de liaison. L'équipe inclut également une assistante sociale à temps partiel et une secrétaire.

2024 marque la fin d'un cycle, qui a vu sur deux ans le renouvellement presque complet des infirmières coordinatrices. Le changement est moins significatif pour les infirmières de liaison, qui sont employées par le Groupement Hospitalier de l'Ouest Lémanique (GHOL), l'Ensemble Hospitalier de la Côte (EHC), la Clinique La Lignière et la Fondation Silo, sur délégation du RSLC, et dont le rythme des départs et arrivées est plus étalé sur les années.

Infirmières coordinatrices



1 coordinatrice
en poste
depuis 2011



5 coordinatrices
engagées
entre 2023 et 2024



Une infirmière de liaison sécurise la sortie d'hôpital d'un patient

Il faut également relever l'arrivée d'une Responsable BRIO, Florence Jaton, en août, après une vacance du poste - dénommé auparavant Répondant BRIO - pendant plusieurs mois, ainsi qu'une mue quant aux missions conférées à cette fonction.

Les défis liés à ces changements sont notamment d'assurer la continuité des savoir-faire et des informations, éléments cruciaux pour une **orientation** qui tienne à la fois compte des besoins et attentes de chaque personne, et des offres disponibles dans le réseau. Aussi, de nombreuses **actions** ont été déployées ou réactivées, au nombre desquelles les visites d'établissements, les journées d'immersion au sein des institutions et du BRIO, ou les séances de coordination entre institutions et BRIO. À cela s'ajoute une formation dispensée aux professionnelles du BRIO par l'Institut et Haute École de la Santé La Source.

Un travail de documentation des processus, tant internes au BRIO qu'en collaboration avec les EMS, a également été initié en 2024. Celui-ci vise à permettre une pratique convergente, basée sur des données répertoriées, et la transmission univoque des savoirs nécessaires à l'information, à l'**accompagnement** et l'orientation des personnes dans le réseau.

LES PRINCIPES

Favoriser
l'autonomie
de décision

Respecter
le choix
et la volonté
de la
personne

Favoriser
l'accessibilité
aux prestations
pour tous

LES VALEURS

Transparence

Équité

Neutralité

Des changements sont intervenus au niveau des **nombre de lits dans les EMS** de la région.

L'EMS Renaissance Le Parc a déménagé de St Georges à Lonay

+6 

L'EMS Clos d'Aubonne de l'EHC, nouvellement construit, a remplacé l'EMS d'Aubonne

+36 
dont 28 lits de psychogériatrie

La Fondation Belle-Saison a rouvert l'EMS Les 4 Saisons pour la psychogériatrie

+ 6 
de courts séjours

+ 5 
d'attente de placement

La Pension du Léman a renoncé à sa mission de home non médicalisé conventionné au 31 décembre, et propose des hébergements privés



L'EMS de la Rosière a réduit de 20 lits sa capacité d'accueil en raison de travaux

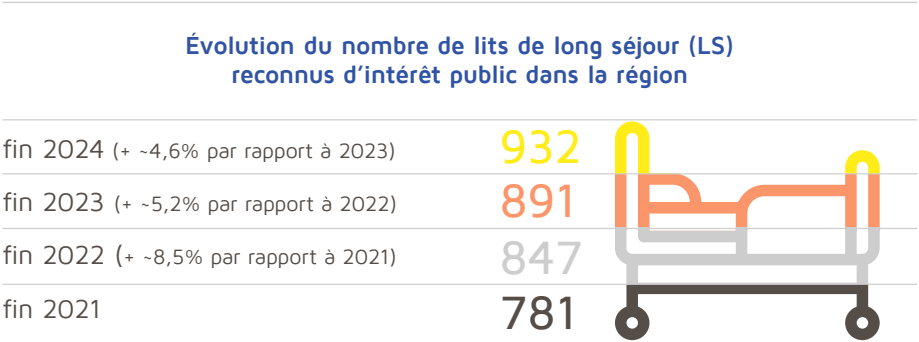
-20 

Le nombre annuel de **demandes d'orientation** enregistrées dans le système d'information du BRIO a augmenté continuellement depuis 2019, atteignant 9'451 en 2024, une hausse de 9.8% par rapport à l'année précédente. La majorité de ces demandes (85.7%) émanent des hôpitaux, 5.7% proviennent des CMS.

Le nombre de **demandes d'hébergement** en EMS (y compris celles provenant d'autres réseaux pour un hébergement dans notre région) a augmenté de 5.3% en 2024, passant de 867 à 913 ; cet accroissement est légèrement moindre que celui du nombre de lits annoncés vacants par les EMS (+7.1%, 440 contre 411). **Le délai** entre demande et attribution d'un lit d'EMS a été comparable à celui des années antérieures à 2023 (moyenne 53 jours, médiane 27 jours), les délais les plus courts concernant les demandes émanant d'hôpitaux de soins aigus (médiane 11 jours).

Le nombre de personnes en attente d'une place dans un EMS de notre région a eu tendance à diminuer depuis le début de 2023 (environ 200) jusqu'à la fin de 2023 (environ 150) et la fin de 2024 (environ 85) ; la diminution a été particulièrement marquée au 4^e trimestre, du fait de nombreux décès ayant libéré des lits durant l'hiver 2024-25. En avril 2025, le nombre est revenu à peu près au niveau des 2^e-3^e trimestre 2024 (environ 140). À noter que ces personnes en attente ont des degrés variables d'urgence quant à leur besoin d'hébergement. L'ensemble de ces chiffres semble indiquer une équilibration entre offre et demande en lits d'hébergement.

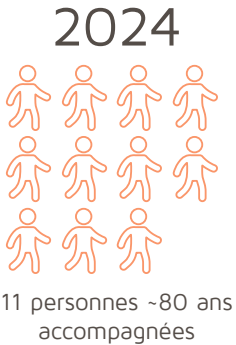
En 2024 le BRIO a préparé, avec la DGCS et les BRIO des autres réseaux, la mise en œuvre de nouvelles responsabilités dans le domaine des appartements adaptés avec accompagnement (**LADA**). En effet, c'est en novembre 2023 que le Grand Conseil a adopté, en réponse à deux postulats, la modification de loi renforçant l'intégration des LADA dans le dispositif médico-social, entre autres en promouvant et soutenant le rôle des communes, en assurant des aides financières, ainsi qu'en confiant aux BRIO les tâches d'informer la population et de centraliser et évaluer les demandes et **disponibilités** de ces logements. Dès 2025 des conventions seront signées à cet effet entre les propriétaires de logements adaptés, la DGCS et le RSLC.



Dispositif d'Accompagnement et de Coordination des parcours complexes (DAC)

Entre fin 2023 et début 2024, le RSLC a mis en place cette nouvelle prestation, qui vise à **soutenir** tout adulte qui présente une situation complexe en raison de conditions sociales et sanitaires, et qui souhaite continuer à vivre à domicile. Sur demande d'un professionnel de santé et avec le consentement du patient, l'infirmière de coordination du RSLC évalue la complexité de la situation, et collabore avec l'ensemble des intervenants pour trouver **des solutions sur mesure** et suivre la situation le temps qu'il faut pour la stabiliser.

L'activité a véritablement débuté au 2^e semestre 2024, suite au recrutement d'une infirmière dédiée à 60% à cette prestation : les partenaires du Réseau ont bénéficié d'informations sur le dispositif, et 11 personnes ont été accompagnées et soutenues, âgées en moyenne de 80 ans.



Dossier Électronique du Patient (DEP)

Le Dossier Électronique du Patient (DEP) permet à chacun de disposer de ses informations de santé pertinentes, partout et en tout temps, sur une plateforme internet sécurisée, et de les partager avec les professionnels de son choix, lors de consultations avec des spécialistes ou en urgence, par exemple.

En 2024, le RSLC a poursuivi la **promotion et le déploiement** du DEP à travers diverses actions de sensibilisation et d'accompagnement auprès de la population et auprès des professionnels de santé de la région. Au cours de l'année 2024, 7 séances d'information ont été organisées, réunissant chacune en moyenne 10 à 15 participants. Une séance à Nyon, organisée en collaboration avec Pro Senectute et la Ville de Nyon a, elle, réuni 45 personnes. De plus, 7 journées d'ouverture de DEP ont été mises sur pied pour accompagner la population dans l'adoption de l'outil. Des séances d'information ont été organisées à l'intention des résidents de logements pour personnes âgées (Résidence De Forest), ainsi que des proches aidants, lors d'événements organisés par la Fondation Silo et la Commune de Prangins.

Le RSLC a collaboré avec le Mouvement des Aînés et l'association de quartier de Nyon «Pré de Chez t'Oie» pour réaliser des séances d'information sur le DEP. Un partenariat avec Espace Prévention La Côte a également été mis en place afin d'accroître la visibilité des activités du RSLC liées au DEP. Enfin, une présentation du DEP par CARA a été réalisée en janvier 2024 auprès des équipes du BRIO et de Physio Home Care dans les locaux du RSLC.

Un moment clé de l'année a été l'inauguration officielle du guichet DEP au Groupement Hospitalier de l'Ouest Lémanique (GHOL) en novembre 2024, renforçant ainsi **l'accessibilité au DEP** pour les



Guichet DEP au GHOL

patients et les professionnels de santé. Par ailleurs, la Clinique de Genolier a organisé plusieurs journées d'identification VaudID-Santé et d'ouverture du DEP pour son personnel.

Grâce à ces actions, le RSLC permet à de plus en plus de personnes de comprendre l'intérêt du DEP, tout en facilitant son **adoption** et son **utilisation** par les patients et les professionnels de santé. Le nombre d'ouvertures de DEP au sein de notre Réseau a ainsi pratiquement doublé en 2024 par rapport à l'année précédente (144 contre 76).

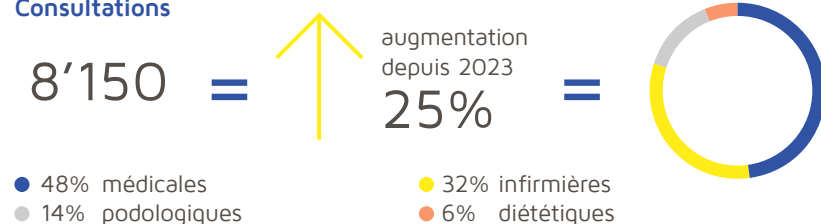


Dispositif diabète (DiabOuest)

Le dispositif DiabOuest **soutient les professionnels** de première ligne dans la prévention des complications du diabète, en offrant des **prestations interdisciplinaires** s'adressant particulièrement aux personnes diabétiques à risque de développer des complications de la maladie, en raison de facteurs médico-sociaux. Médecins spécialistes, infirmiers spécialisés, diététiciens, podologues et psychologues assurent un suivi adapté à la situation, et de l'éducation thérapeutique aux patients et à leurs proches, favorisant l'autogestion de la maladie.

En 2024, 1741 personnes ont été suivies par les pôles de l'Ensemble Hospitalier de la Côte (EHC) et de la clinique La Lignière (en progression de près de 20% par rapport à 2023), dont 486 nouvelles personnes.

Consultations



Ateliers et évènements

Le programme **DIAfit**, encadré par une équipe spécialisée pluridisciplinaire, s'adresse aux personnes avec un diabète de type 2 pour les encourager à initier une **activité physique**. Deux sessions ont pu être organisées par notre partenaire la clinique La Lignière pour 13 patients.

Le programme **DIAfood** propose des cours sur la gestion de son **alimentation**, animés par des diététiciens, destinés aux personnes diabétiques adultes. Trois sessions organisées par la clinique La Lignière ont réuni 27 personnes, et une session proposée par l'EHC a été fréquentée par 10 patients.



De gauche à droite: Lila Devaux – coordinatrice régionale diabète RSRL, Aurélie Giger – Directrice diabètevaud, Olivia Sandri – coordinatrice régionale diabète RSLC, Aurélie Pittet-Perrin – coordinatrice régionale diabète RSHL et Christine Sandoz – coordinatrice régionale diabète RSNB.

Par ailleurs, des séances d'**éducation thérapeutique** ont été proposées aux patients des pôles diabète de nos partenaires : 35 personnes ont suivi les 3 ateliers proposés à la clinique La Lignière (émotions – stress – alimentation, lecture d'étiquettes, planifier ses menus), et 18 personnes les 2 ateliers à l'EHC (comprendre son diabète et alimentation et activité physique).

Pour la **Journée mondiale du diabète**, le 14 novembre, La Lignière a organisé une conférence sur le pré-diabète qui a attiré une soixantaine

de personnes, qui ont aussi pu bénéficier de dépistages.

Tous ces événements sont promus par le Réseau Santé la Côte.

Forum Diabète

En juin, le forum diabète s'est intéressé à la charge mentale et à la force qu'une maladie chronique représente à la fois. Cette formation continue, fruit d'une collaboration entre diabètevaud et les Réseaux santé vaudois, a réuni une centaine de personnes à Lausanne.

Consultation de Gériatrie Ambulatoire communautaire (CGA)

Cette consultation confiée par le RSLC à l'EHC depuis 2019 se tient au Centre Senior de la Côte à Rolle. Elle s'adresse à toute personne à risque d'évoluer vers la dépendance en raison de difficultés liées à l'âge, impactant sa vie quotidienne. Elle permet d'**améliorer sa qualité de vie** et celle de ses proches, de favoriser la vie à domicile et de prévenir des hospitalisations, en proposant des recommandations personnalisées, suite à un bilan.

L'année 2024 a été marquée par le départ, fin septembre, de la gériatre ayant géré cette consultation pendant 5 ans. Cela a été l'opportunité de recueillir son bilan de la période, de réaménager la dotation en infirmière (passant de 20 à 40%) et en médecin (passant de 60 à 30%), et d'initier une démarche de révision des objectifs et d'optimisation du fonctionnement de cette consultation, afin d'en accroître encore la plus-value. Ce contexte de réévaluation, de changement de personnel (tant au RSLC qu'au Centre senior) et de vacance du poste de médecin pendant 2 mois a contribué à ce que le nombre de consultations en 2024 soit resté bas (101 personnes suivies en 2024 contre 146 en 2023 ; 45 nouveaux patients en 2024 contre 68 l'année précédente). Le **bilan des 5 ans d'activité** (2020-2024) relève une forte augmentation des demandes de consultation entre 2020 et 2022 (160 en 2022), grâce notamment à la promotion

de la prestation auprès des CMS, puis une diminution en 2023 et 2024. Il apparaît qu'il est difficile pour les médecins généralistes d'identifier et d'adresser à temps les patients qui pourraient bénéficier d'un bilan gériatrique. Par contre, l'hospitalisation en soins aigus, p.ex. pour une chute, s'avère une bonne opportunité pour adresser à la CGA, de même que le repérage de la fragilité par le personnel des soins à domicile, sur la base de critères définis et en recourant à des outils de dépistage ; le bilan permet alors de mettre en place des mesures qui freineront la progression du déclin fonctionnel et ses conséquences, et préviendront des hospitalisations. Pour cela, une **information active et continue** auprès de l'ensemble des partenaires du réseau (médecins, équipes mobiles, courts-séjours, centres d'accueil temporaires...) et auprès de la population est nécessaire, ce que les ressources limitées du RSLC n'ont pas pu assurer sur les deux dernières années.

Des séances de travail regroupant des représentants des 4 réseaux et de la DGS ont été initiées pour redéfinir les buts, le fonctionnement et les indicateurs des CGA. Des travaux au niveau régional avec les acteurs du RSLC sont planifiés en 2025.

Centre Mémoire (CM)

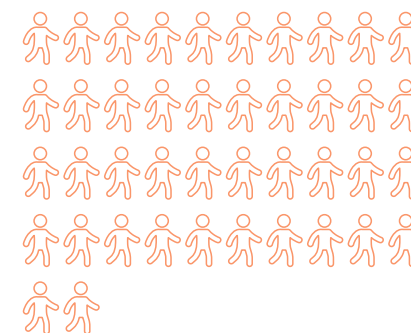
Ce centre vise à identifier et diagnostiquer le plus précocement possible les troubles apparentés à la maladie d'Alzheimer, afin d'instaurer une **prise en charge** permettant la meilleure autonomie et qualité de vie possible, et de soulager les proches. Durant l'année 2024, 328 patients ont été vus au moins une fois en consultation (362 en 2023), dont 170 nouveaux patients (213 en 2023). Ces nombres en légère baisse s'expliquent par une vacance prolongée du poste de médecin en 2024. Les patients sont majoritairement adressés par leur médecin.

Sous le leadership du Centre Leenaards de la Mémoire au CHUV, les 4 Centres mémoire du canton se sont réunis régulièrement pour échanger sur leurs pratiques et analyser leurs **indicateurs d'activités**. Le projet **Caremens**, financé initialement par la Fondation Promotion Santé Suisse, ayant fait la preuve de son efficacité sur l'autonomie et la qualité de vie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer qui y ont participé, le Canton a décidé d'en poursuivre le financement. Ce programme propose aux personnes diagnostiquées à un stade précoce de bénéficier d'un accompagnement pluridisciplinaire en groupe (physiothérapie, neuropsychologie) ou individuel (logopédie) permettant d'adopter des habitudes de vie protectrices et d'intégrer une activité de loisirs communautaires. Quarante-deux personnes de notre région ont bénéficié de ce programme en 2024.



Dr Rebecca
Dreher

2024



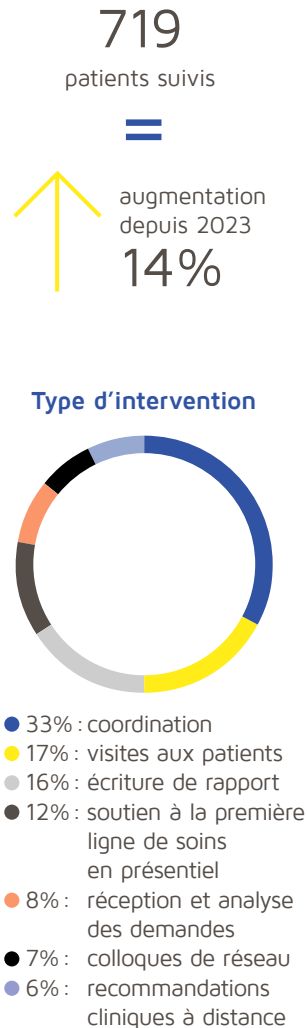
42 bénéficiaires
du programme Caremens

Équipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP)

Cette équipe pluridisciplinaire intervient sur le lieu où séjourne le patient, en soutien spécialisé aux médecins et soignants de première ligne, afin de soulager au mieux les souffrances des personnes atteintes de maladie incurable évolutive et leur offrir ainsi la meilleure qualité de vie possible jusqu'à la fin.

En 2024, le nombre de nouveaux **patients** s'est élevé à 580, une augmentation de près de 10% par rapport à l'année précédente ; le nombre de patients suivis étant de 719 (+14%). L'activité ne cesse ainsi d'augmenter depuis 2020. La majorité des patients suivis (près de 60%) avaient 80 ans et plus. Le **diagnostic** le plus représenté (48% des patients suivis) est le cancer, suivi par les maladies cardio-vasculaires (12%). Plus de la moitié des patients ont été vus pour la première fois en hôpital ou en clinique (pour préparer la sortie), les autres dans leur **lieu** de vie (majoritairement le domicile, 35%, plus rarement l'EMS ou l'ESE - Établissement socio-éducatif, 10%). Sur les 342 **décès** survenus en 2024 chez les patients suivis, 30% étaient dans le lieu de vie, 48% en hôpital ou clinique de soins aigus, 21% en unité de soins palliatifs. Le nombre de décès survenant moins d'un mois après la première intervention (45%) tend à diminuer (55% en 2023), suggérant que les médecins suivent la recommandation de faire appel suffisamment tôt au soutien de l'équipe spécialisée.

Les ressources en **personnel** de l'EMSP augmentent suite à l'augmentation de l'activité, passant de 4.7 équivalents plein temps (EPT) en 2023 à 5.9 en 2024 (3 EPT infirmier, 1.6 EPT médecin, 0.3 EPT psychologue, 0.2 EPT accompagnement spirituel, 0.6 EPT secrétaire, 0.2 EPT coordinatrice). La moitié des interventions concernent les patients sur leur lieu de vie (domicile 42%, EMS et ESE 8%).



Equipe mobile de soins palliatifs. Au centre, le Dr Vianney Perrin, médecin responsable

L'EMSP est également active dans la collaboration de réseau, sa propre formation, le développement des soins palliatifs, la préparation et l'organisation de cours de formation et la certification qualité (label qualité obtenu en 2024).

L'EMSP est très appréciée dans le Réseau pour sa réactivité et son travail collaboratif. Ses perspectives sont de proposer plus de formations et de réaliser plus régulièrement des soutiens en EMS, avec l'intention d'optimiser les compétences de **l'ensemble des acteurs**.

Consultation psychologique pour Proches Aidants (CPA)

Ces consultations par deux psychologues du CHUV (à un taux d'activité total de 60%, contre 50% en 2023) ont lieu dans les locaux du RSLC et sont destinées au soutien des personnes qui prennent soin d'un proche malade, pour qu'elles puissent mieux en gérer les impacts émotionnels, les efforts et l'investissement.

Le nombre de suivis augmente d'année en année. En 2024 la CPA Ouest a réalisé **488 entretiens** (7% de plus qu'en 2023) pour 112 suivis, dont 64 débutés en 2024. Le délai d'attente moyen pour un premier rendez-vous est de 34.5 jours. Sur l'ensemble des 4 Réseaux, 73% des demandes de consultation émanent directement de proches aidants : 30% en ont eu connaissance par le bouche à oreille, 15% par le Centre Mémoire, 15% par internet ou un flyer, le reste par un professionnel de santé (CMS, hôpital, consultation ambulatoire...). La majorité des personnes suivies ont plus de 60 ans et 79% sont des femmes. La majorité (51%) des proches aidés par les personnes qui consultent auprès de la CPA souffrent de troubles cognitifs liés à l'âge (maladie d'Alzheimer ou apparentée), 18% de troubles psychiatriques et 9% de cancers.



Cédric Boven



Anouck Joseph

Les psychologues des 4 CPA du canton se rencontrent régulièrement pour échanger sur leurs pratiques et coordonner les actions de sensibilisation et de promotion. Ils entretiennent également des **collaborations** étroites avec les Centres Mémoire, les services de psychiatrie de l'âge avancé et de gériatrie, ainsi qu'avec les organisations de soins à domicile et d'autres acteurs et dispositifs des Réseaux. Les psychologues participent également à la **Plateforme Proches-Aidants** du RSLC, qui réunit des représentants d'organisations et institutions ayant affaire aux proches aidants (EMS, CAT, hôpitaux, associations de soutien...); en raison des changements internes au RSLC, cette plateforme ne s'est pas réunie en 2024.

Plateforme Santé Mentale et Addictions (SMA)

La plateforme d'échange « Santé Mentale et Addictions » permet aux professionnels des soins et du social de ces domaines travaillant dans toutes les structures de la région de **partager leurs expériences et d'élargir leurs connaissances**. En 2024, elle s'est réunie une fois au niveau interrégional et une fois au niveau régional.

La première rencontre de l'année a eu lieu dans nos locaux à Rolle au deuxième trimestre. Une quinzaine de personnes ont participé à cet échange avec le Service des Curatelles et Tutelles Professionnelles, qui a présenté ses missions et ses limites d'intervention.

La deuxième session, organisée conjointement par les quatre Réseaux Santé Vaud, la Fondation de l'Orme et palliative vaud, a eu lieu à Morges. Cette plateforme d'une journée, autour du thème des soins palliatifs dans la santé mentale, a réuni plus de 100 personnes. Elle a permis de présenter les ressources à disposition, de créer des liens entre le somatique et le psychiatrique et de mettre en valeur l'interprofessionnalité et le travail déjà effectué sur le terrain par l'ensemble des professionnels.



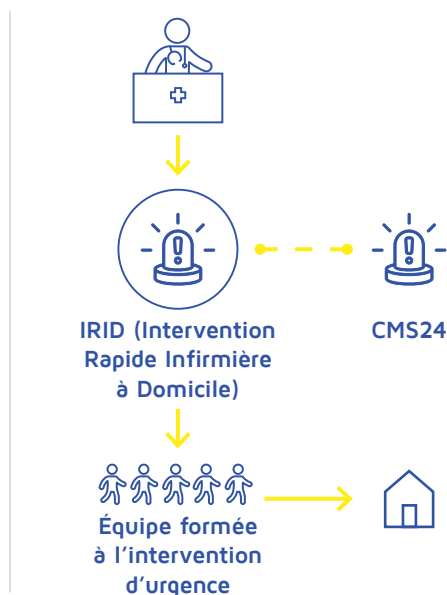
Vadim Tlili, infirmier clinicien, consultant en santé mentale, Fondation de la Côte

Réponse aux Urgences Communautaires (RUC)

En 2024, le RSLC a préparé la reprise de la responsabilité de Mandataire régional pour la Réponse aux Urgences Communautaires, qui lui est confiée à partir du 1^{er} janvier 2025 par l'État de Vaud. Il s'agit des suites d'un projet initié en 2018 sous le nom de Réponse à l'Urgence (RAU) confié dans les 4 RSVD à des mandataires différents, à l'Ouest à la Fondation de la Côte (FLC). Ce projet a eu pour but d'**optimiser la gestion des situations d'urgence** pour la population de la région, d'**assurer une réponse communautaire** performante et équitable, avec des prestations de soins et d'accompagnement adaptées aux besoins de la personne, notamment aux plus vulnérables, et ainsi éviter des hospitalisations.

Dans le cadre de la RAU la FLC a mis sur pied une équipe mobile d'urgence appelée **IRID** (Intervention Rapide Infirmière à Domicile). Rattachée à l'équipe du CMS24 et composée d'infirmiers formés à l'intervention d'urgence, elle intervient sur demande d'un médecin pour évaluer et apporter des soins à domicile, évitant ainsi un déplacement aux urgences hospitalières, lorsque l'état du patient le permet. L'État de Vaud a décidé de pérenniser cette prestation.

L'autre volet du rôle de Mandataire régional est d'assurer, en collaboration avec les différents partenaires, le bon fonctionnement de la **garde médicale** de premier recours, à laquelle sont astreints les médecins



généralistes, pédiatres, gynécologues et psychiatres. Il s'agit notamment d'apporter le **soutien administratif** nécessaire à la commission régionale de la garde (CRG), qui en gère concrètement l'organisation.

En 2024 le RSLC a donc engagé un chef de projet, et a assuré, en collaboration avec la FLC le transfert des responsabilités, prenant progressivement part aux séances du comité opérationnel et du comité stratégique du dispositif régional, ainsi qu'aux séances de la CRG, et aux séances de travail menées par la Direction générale de la santé pour faire évoluer ces dispositifs et établir un dispositif cantonal des urgences communautaires (DisCUC).

Organisation régionale de crise

Dans le cadre du dispositif cantonal de gestion des crises, le RSLC a mené en 2024 des travaux de préparation visant à **renforcer sa capacité de réponse** face à des événements critiques.

Le mandat confié au RSLC comprend l'accompagnement et la préparation des acteurs communautaires de la santé et du social à l'échelle régionale, l'intégration dans les mécanismes cantonaux de réponse en cas de crise, ainsi que la possibilité d'activer une Cellule de crise régionale si la situation le nécessite.

Dans le cadre du dispositif cantonal INOPIA visant à anticiper et gérer les pénuries d'électricité, le RSLC joue un rôle de **coordination opérationnelle**. Il a activement participé au groupe de travail INOPIA du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et organisé plusieurs séances de coordination avec les partenaires socio-sanitaires de la région. Ces efforts visent à assurer la continuité des services essentiels, notamment grâce à un **Plan de continuité** des activités, et à la mise en place d'une base de repli sécurisée, connectée au Réseau cantonal vaudois (RCV), 24h/24 et 7j/7 pour la gestion des urgences non vitales.

Parmi les réalisations majeures de l'année 2024 figurent :

- L'élaboration du Plan de continuité des activités, garantissant le maintien des prestations essentielles en période de délestage électrique ;
- La mise en place d'un protocole de gestion des urgences non vitales, assurant une réponse adaptée et continue durant les périodes de délestage ;
- Le développement d'un plan de communication de crise, facilitant une coordination fluide avec les partenaires régionaux et cantonaux, et le maintien des communications en mode dégradé ;
- La conception d'un plan de gestion de crise, incluant la mise en place de la Cellule de crise régionale (composition, fonctionnement 24h/24-7j/7, modalités d'activation), son implantation dans un site sécurisé à Morges, ainsi que les procédures de montée en puissance en cas de crise.

Ces travaux visent à renforcer la résilience du système socio-sanitaire en situation de pénurie ou interruption de l'approvisionnement électrique.

Formations

Le RSLC organise des formations pour les professionnels de la région



Plan de Crise conjoint

Le Plan de Crise Conjoint (PCC) est un plan d'action conjointement élaboré par les personnes atteintes de **maladies psychiatriques**, leurs proches et les professionnels de manière anticipée pour prévenir et mieux gérer une crise future. Le rôle de chaque partenaire (proches et/ou professionnels) impliqué doit ainsi être négocié entre les parties au préalable. Il s'inscrit dans le processus de rétablissement et constitue une forme récente et innovante de décision partagée.

Le cycle de formation, intitulé « **le plan de crise conjoint en contexte** » a à nouveau été proposé par la Haute Ecole de Santé La Source et le Département de psychiatrie du CHUV. Le RSLC en a fait la promotion et a organisé une session (deux demi-journées) au premier semestre 2024, à Rolle.



Sensibilisation à l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)

Cette formation sur trois demi-journées développe des compétences professionnelles pour promouvoir l'**autogestion de la maladie chronique et du traitement** par les patients. En 2024, la formation a été suivie par 14 personnes.

La Dre Ambreen Slama-Chaudhry, spécialiste des maladies chroniques, et M. Florian Chevrier, infirmier-conseil en diabétologie, constituent toujours l'équipe de formateurs. Nous sommes très heureux que ce tandem soit actif sur notre région, soutenant ainsi le travail en réseau au-delà de la formation et mettant en valeur les compétences régionales.



Entretiens de réseau

Le RSLC a organisé en 2024 une formation aux **entretiens de réseau** sur 2 journées, à laquelle ont participé 13 personnes, ainsi qu'une formation de **perfectionnement à la conduite d'entretiens difficiles** d'une journée, avec 11 participants.



Hygiène, prévention et contrôle de l'infection (HPCI)

En collaboration avec l'Unité HPCI Vaud et des spécialistes du domaine des institutions de la région, le RSLC propose chaque année une **formation** de Correspondant métier en hygiène, prévention et contrôle de l'infection en 5 jours, destinée aux **professionnels non-infirmiers** travaillant dans les structures socio-sanitaires et communautaires de la région (mais ouverte également à des professionnels d'autres régions). 6 personnes y ont participé en 2024.



Forum RSVD

En novembre, les quatre Réseaux Santé Vaud (RSVD) ont co-organisé un Forum intitulé « **Santé communautaire : entre maisons de santé et services de proximité coordonnés** ». Près de 200 personnes ont pu participer à cet après-midi animé par le journaliste Jonas Schneider, à Crissier. Le compte-rendu est disponible sur internet.



https://reseaux-sante-vaud.ch/wp-content/uploads/2025/01/Compte-rendu-Forum-RSVD_V4.pdf

Campagnes et communication

Le RSLC a contribué à plusieurs campagnes de promotion de la santé et prévention organisées au niveau cantonal.

Campagne « MAYbe Less Sugar/Doux MAI moins sucré »



L'action « MAYbe less sugar, doux MAI moins sucré », mise sur pied en 2023 par diabètevaud, avec le soutien de nombreux partenaires, dont les Réseaux Santé

Vaud, s'est poursuivie en 2024. Pour cette édition, les jeunes et les personnes marginalisées étaient particulièrement ciblées. La surconsommation de sucre touche plus d'une personne sur deux en Suisse, et ses conséquences sur la santé sont notamment le diabète de type 2, l'obésité et les maladies cardiovasculaires.

Les habitants de Suisse romande ont été invités durant le mois de mai à réfléchir à leur consommation de sucre. Pour ce faire, la campagne visuelle, les diverses vidéos ainsi que le site internet ont été développés davantage et diffusés largement. Le site internet propose des informations ainsi qu'un calculateur permettant d'estimer sa consommation quotidienne de sucre, de repérer quels aliments et boissons y contribuent et de suivre l'évolution de sa consommation. Une grande variété d'événements ont été mis en place (table ronde d'experts, conférences, ateliers, stands dans des épiceries

caritatives, etc.) et divers conseils ont été donnés tout au long de la campagne sur les réseaux sociaux et dans les médias.

Pour le lancement de la campagne, le Réseau Santé la Côte a été présent pour **sensibiliser** les passants à la gare de Nyon, au côté de diabètevaud.

Pour cette 2^e édition, la campagne a été élargie à la Suisse alémanique, avec près de 23'000 personnes touchées. De plus, des actions spécifiques et du matériel adapté pour les jeunes et les personnes en situation de vulnérabilité ont été organisées. Du matériel pédagogique a par ailleurs été développé et testé pour différents publics (enfants, jeunes et adultes). Plus de 45 événements ont été organisés, touchant plus de 7'000 personnes. Durant le mois de mai, le site internet a enregistré plus de 10'000 utilisateurs et il y a eu environ 70'000 vues au total, dont plus de la moitié sur les pages « calculateur ».



14 articles presse



5 interventions radio



2 podcasts radio



22 articles ont été publiés en ligne (newsletter, sites internet)

Campagne « qu'est-ce qui est important pour vous ? »

Le 6 juin 2024 et les jours précédents ou suivants, les établissements et les professionnels de santé ont eu la possibilité de participer à la campagne « *Qu'est-ce qui est important pour vous ?* », menée par la Fédération des Hôpitaux Vaudois (FHV) et soutenue par le Canton. L'objectif de cette campagne est d'encourager et potentialiser l'établissement d'un **partenariat** entre professionnel de santé et patient, une relation de confiance et de coopération, en instaurant une réelle écoute et prise en compte des besoins et préférences. Pour cette édition, le RSLC a fait la promotion de la campagne et a également pu trouver plusieurs partenaires s'engageant à être site pilote. Nous les remercions chaleureusement.

Organisé pour la première fois en 2024 un forum s'est tenu à Morges pour permettre des présentations et échanges d'expériences entre les acteurs et institutions du canton ayant mis sur pied des projets dans le cadre de cette campagne.



Journée des Proches Aidants 2024

Le 30 octobre a eu lieu la Journée des Proches Aidants. Il s'agit d'un **mouvement de**

mobilisation citoyen visant à rendre visible le rôle de proche aidant et à sensibiliser le public.

La campagne, financée par la DGCS et coordonnée par Espace Proches et les 4 Réseaux Santé Vaud a consisté en 8 stands d'information dans le canton. Pour notre région, un stand se trouvait au centre commercial Manor de Chavannes-de-Bogis et un autre au Centre commercial La Combe, à Nyon. De nombreux partenaires régionaux sont venus donner de leur temps lors de cette journée, qui a permis de toucher de nombreuses personnes et de susciter des échanges de qualité. Merci à tous nos partenaires qui ont répondu présents : Alzheimer Vaud, l'EHC, Espace Prévention la Côte, Espace Proches, la Fondation de la Côte, la Fondation du Midi, le GHOL, la Ligue vaudoise contre le cancer, Pro Senectute Vaud ainsi que les communes de Coppet et Longirod.

À cette occasion, un article est paru dans le Journal La Côte, incluant des interviews de la directrice du RSLC et du psychologue de la CPA, thématisant le risque d'épuisement auquel sont exposés les proches aidants.

Comptes

Chemin des Clos 110
1170 Aubonne
Mobile 079 246 61 23
E-mail: vincent.dousse@doxior.ch
www.doxior.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale des membres d'Association Réseau Santé la Côte, Zone artisanale la Pièce 1, Bâtiment A5, 1180 Rolle

Madame, Monsieur,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels annexés (bilan, compte de résultat, répartition du résultat, tableau de mouvements des capitaux propres, annexe) de l'Association Réseau Santé la Côte pour l'exercice 2024 arrêté au 31 décembre 2024.

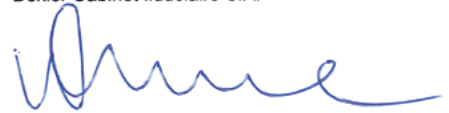
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité exécutif alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels, qui présentent un bénéfice de CHF 239'274.54, ainsi que la proposition concernant la répartition du résultat ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur nos salutations distinguées.

Doxior Cabinet fiduciaire S.A.



Vincent Dousse
Réviseur agréé

Aubonne, le 11 avril 2025

Annexes: Comptes annuels au 31.12.2024 (bilan, compte de résultat, répartition du résultat, tableau de mouvements des capitaux propres, annexe).

Bilan au	31.12.2024	31.12.2023
ACTIF	CHF	CHF
Actif circulant		
Liquidités	4'041'060.98	3'614'845.33
- caisse	143.85	57.45
- BCV n° A 5061.14.98, c/c	4'040'917.13	3'614'787.88
Créances	105'524.04	83'546.00
- débiteurs subventions et participations	104'701.89	75'155.00
- débiteurs membres	822.15	8'391.00
Actifs de régularisation	49'914.81	84'697.09
Total de l'actif circulant	4'196'499.83	3'783'088.42
Actif immobilisé		
Immobilisations financières	17'852.00	17'852.00
- Garantie loyer	17'852.00	17'852.00
Total de l'actif immobilisé	17'852.00	17'852.00
TOTAL DE L'ACTIF	4'214'351.83	3'800'940.42

Bilan au	31.12.2024	31.12.2023
PASSIF	CHF	CHF
Capitaux étrangers à court terme		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations	1'454'452.33	1'469'822.74
- fournisseurs prestations (sous-traitants)	1'346'345.50	1'145'612.25
- créanciers divers	108'106.83	324'210.49
Passifs de régularisation	45'538.01	45'998.85
Total des capitaux étrangers à court terme	1'499'990.34	1'515'821.59
Capitaux propres		
Capital	100'000.00	100'000.00
Fonds de réserves affectés	1'514'850.78	1'324'882.66
- fonds de réserve «Pilotage réseau»	349'847.67	340'921.11
- fonds de réserve «BRIO»	551'745.87	435'814.17
- fonds de réserve «Soins Palliatifs»	375'401.26	367'218.49
- fonds de réserve «DiabOuest»	93'667.84	85'704.40
- fonds de réserve «Centre Ambulatoire de Gériatrie»	57'691.38	48'455.75
- fonds de réserve «DEP»	43'813.82	13'417.01
- fonds de réserve «Prosa»	7'439.76	3'268.37
- fonds de réserve «DAC»	35'243.18	30'083.36
Fonds de réserves libres	860'236.17	773'009.73
- fonds de réserve «BRIO - RSLC»	740'567.79	670'946.48
- fonds de réserve «DiabOuest»	886.19	734.81
- fonds de réserve «Pilotage réseau (Projets futurs)»	118'782.19	101'328.44
Résultat net de l'exercice	239'274.54	87'226.44
Total des capitaux propres	2'714'361.49	2'285'118.83
TOTAL DU PASSIF	4'214'351.83	3'800'940.42

Compte de résultat	2024	2023
	CHF	CHF
PRODUITS	6'516'225.60	5'869'325.84
Subventions, participations et prestations facturées	6'337'511.28	5'704'377.19
- subventions	3'887'442.89	3'631'876.30
- participations aux projets paritaires	2'238'750.00	1'885'440.00
- prestations facturées	211'318.39	187'060.89
Autres produits	178'714.32	164'948.65
- cotisations des membres	119'494.32	114'516.14
- recettes diverses	59'220.00	50'432.51
CHARGES	6'086'982.94	5'465'474.26
Achats de prestations, sous-traitance	4'166'197.39	3'910'344.80
- honoraires (sous-traitants)	3'891'940.55	3'633'763.26
- honoraires de tiers	110'683.45	124'479.80
- autres frais (sous-traitants)	144'838.20	119'284.54
- autres frais de tiers	18'735.19	32'817.20
Charges de personnel	1'622'231.36	1'276'945.20
- salaires	1'343'017.41	1'056'756.01
- indemnités d'assurances	—	-665.00
- charges sociales	255'394.35	201'213.10
- autres frais de personnel	23'819.60	19'641.09
Autres charges d'exploitation	298'554.19	278'184.26
- frais de locaux	120'354.00	96'993.90
- frais de déménagement	17'349.35	55'520.18
- frais du Comité exécutif et frais de séances	45'497.35	37'723.25
- fournitures de bureau et leasing	16'491.91	10'891.36
- maintenance informatique, internet, logiciels	27'715.38	19'644.40
- téléphones, fax	2'991.50	12'203.10
- journaux, documentation et publications	26'159.55	26'339.75
- honoraires fiduciaire, conseils et de tiers	7'026.50	6'999.50
- frais bancaire	623.60	580.70
- autres frais administratifs et frais divers	34'345.05	11'288.12
Résultat d'exploitation	429'242.66	403'851.58

Répartition du résultat	2024	2023
	CHF	CHF
Report résultat d'exploitation	429'242.66	403'851.58
Attributions/dissolutions fonds de réserves budgétés	-	-
- dissolution réserve affectée «Soins Palliatifs»	-	-
- dissolution réserve affectée «DiabOuest»	-	-
- dissolution réserve affectée «pilotage réseau»	-	-
- dissolution réserve libre «Pilotage réseau»	-	-
- dissolution réserve affectée «Centre de Gériatrie Ambulatoire»	-	-
Résultat de l'exercice avant répartition	429'242.66	403'851.58
Répartition du résultat affecté		
- attribution réserve «Pilotage réseau»	-8'926.56	-77'897.22
- attribution réserve «BRIO»	-115'931.70	-46'414.21
- attribution réserve «Soins Palliatifs»	-8'182.77	-97'148.37
- attribution réserve «DiabOuest»	-7'963.44	-12'257.64
- attribution réserve «Centre de Gériatrie Ambulatoire»	-9'235.63	-36'138.96
- attribution réserve «DEP»	-30'396.81	-13'417.01
- attribution réserve «Prosa»	-4'171.39	-3'268.37
- attribution réserve «DAC»	-5'159.82	-30'083.36
Résultat net de l'exercice	239'274.54	87'226.44
Le Comité exécutif propose l'emploi suivant du résultat net de l'exercice :		
- attribution réserve libre «BRIO - RSLC»	173'897.56	69'621.31
- attribution réserve libre «Pilotage réseau»	65'273.60	17'453.75
- attribution réserve libre «DiabOuest»	103.38	151.38
Total comme ci-dessus	239'274.54	87'226.44

Capitaux propres	Soldes au 01.01.2024	Mouvements de l'exercice	Soldes avant répartition du résultat	Répartition du résultat (bénéfice +/perte-)	Soldes au 31.12.2024
Capital	100'000.00		100'000.00		100'000.00
Capital	100'000.00		100'000.00		100'000.00
Fonds de réserve affectés	1'324'882.66		1'324'882.66		1'514'850.78
Fonds de réserve «Pilotage réseau»	340'921.11	-	340'921.11	8'926.56	349'847.67
Fonds de réserve «BRIO»	435'814.17	-	435'814.17	115'931.70	551'745.87
Fonds de réserve «Soins Palliatifs»	367'218.49	-	367'218.49	8'182.77	375'401.26
Fonds de réserve «DiabOuest»	85'704.40	-	85'704.40	7'963.44	93'667.84
Fonds de réserve «Centre Ambulatoire de Gériatrie»	48'455.75	-	48'455.75	9'235.63	57'691.38
Fonds de réserve «DEP»	13'417.01	-	13'417.01	30'396.81	43'813.82
Fonds de réserve «Prosa»	3'268.37	-	3'268.37	4'171.39	7'439.76
Fonds de réserve «DAC»	30'083.36	-	30'083.36	5'159.82	35'243.18
Fonds de réserve libres	860'236.17		860'236.17		1'099'510.71
Fonds de réserve «BRIO - RSLC»	740'567.79	-	740'567.79	173'897.56	914'465.35
Fonds de réserve «DiabOuest»	886.19	-	886.19	103.38	989.57
Fonds de réserve «Pilotage réseau (Projets futurs)»	118'782.19	-	118'782.19	65'273.60	184'055.79
Total des capitaux propres	2'285'118.83		2'285'118.83		2'714'361.49

CHF

CHF

1. Généralités

Les présents comptes annuels de la société ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier des articles sur la tenue de la comptabilité et la présentation des comptes commerciaux du code des obligations (art. 957 à 962).

2. Informations sur l'entreprise

L'Association a son siège à Rolle (VD) depuis le 22.11.2023.

3. Moyenne annuelle des emplois à plein temps

Pour l'exercice 2024, le Comité exécutif atteste que la moyenne annuelle des emplois à plein temps est restée inférieure à 50, seuil légal au-delà duquel un contrôle ordinaire peut devenir obligatoire (art. 69b CC).

4. Autres informations concernant les postes du bilan**Actifs de régularisation**

Produits à recevoir	46'804.31	81'253.34
Charges payées d'avance	3'110.50	3'443.75
Total	49'914.81	84'697.09

Passifs de régularisation

Charges à payer selon conventions de prestations	—	—
Autres charges à payer	45'538.01	45'998.85
	45'538.01	45'998.85

5. Valeur résiduelle des dettes d'opération de crédit bail dont la durée est supérieure à 12 mois

Ecofina, photocopieuse Ricoh (éch. 01.03.2027)	4'451.20	6'505.60
Bail à loyer locaux commerciaux Rolle (éch. 31.10.2028)	461'357.00	581'711.00

6. Dettes envers des institutions de prévoyance

Fondation interprofessionnelle sanitaire de prévoyance	12'051.40	77'725.00
--	-----------	-----------



Z.A. La Pièce 1/Bâtiment A5
c/o Ichibani / 1180 Rolle
021 822 43 20
info@rslc.ch
www.reseau-sante-lacote.ch